

Assemblée Générale Extraordinaire

Le nouveau nom du Cisme voté par ses adhérents

Dans les suites de l'AGE du 21 avril dernier, à Marseille, qui avait acté ce principe d'un changement de nom du Cisme et du réseau des SSTI, les Services adhérents ont participé à une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue le 16 octobre 2017, la veille des Journées Santé-Travail, dans l'enceinte du Grand Hôtel à Paris. Le quorum ayant été atteint et le vote positif à plus de 2/3 (95 % de voix positives), le nouveau nom du réseau,

"PRESANSE", est adopté. Une campagne d'information sera bientôt initiée, pour une prise d'effet en début d'année 2018.

Dans l'intervalle, le Cisme a publié dès le 19 octobre dernier le communiqué officiel ci-dessous, et, dans les semaines à venir, proposera aux associations régionales et SSTI des outils de communication destinés à présenter le nouveau nom et la nouvelle signature et à en faciliter l'appropriation.

Ainsi, dans le respect des décisions de leurs instances, les associations régionales pourront s'identifier au réseau Presanse en associant son logo-type à leur propre identité graphique, et auront le choix de se renommer en adoptant statutairement la marque et en y apposant le nom de leur région, ou d'adosser à leur identité existante celle de Presanse. Les Services pourront faire de même afin de marquer leur appartenance au réseau national. ■



Communiqué du Cisme

Organisme représentatif des Services de santé au travail interentreprises, le Cisme a voté lundi 16 octobre, en Assemblée Générale Extraordinaire, son nouveau nom à une très forte majorité : Présanse. Cette nouvelle dénomination officielle sera effective à partir du 1^{er} janvier 2018.

Association à but non lucratif, le Centre Interservices de Santé et de Médecine du travail en Entreprise (Cisme) est l'**organisme représentatif des 240 Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI)** qui œuvrent au quotidien aux côtés des TPE et PME, partout en France. Le Cisme a pour objet de faciliter la réalisation de leur mission légale : **éviter toute altération de la Santé des travailleurs du fait du travail.**

Approuvé par 95 % des voix exprimées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2017, le nouveau nom du Cisme est **Présanse**.

Les lettres qui composent cette dénomination proviennent de plusieurs mots qui caractérisent l'activité des SSTI : **Prévention, santé, services, entreprises.**

En outre, le choix s'est porté sur un nom qui préexiste dans une région (c'est celui de l'association des SSTI de Paca-Corse). Il illustre ainsi la volonté d'un réseau qui fonde sa légitimité sur l'activité des territoires.

L'objectif de ce changement est de faciliter l'identification du **1^{er} réseau d'acteurs de la prévention en entreprises - déployé auprès d' 1,5 million d'établissements et 15 millions de salariés du secteur privé** - comme une voix utile et importante au service de la Santé au travail. Il permettra, en outre, de **clarifier la finalité de ses interventions aux côtés des employeurs et des salariés** et de renforcer leur cohérence partout en France.

A l'heure où le Gouvernement annonce l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention en Santé, ce nouveau nom marque l'engagement des SSTI pour atteindre les objectifs du Plan Santé-Travail approuvés par les partenaires sociaux et centrés sur le développement de la culture de prévention dans les entreprises.

Pour compléter cette nouvelle identité, Présanse adopte la signature "*prévention et Santé au travail*". Claire, explicite et faisant directement référence aux activités des membres du réseau, elle souligne les missions des SSTI telles que renforcées par la loi de "**modernisation de la médecine du travail**".

Dans le respect des décisions de leurs instances, les associations régionales et les SSTI pourront librement indiquer leur appartenance au réseau Présanse.

Pour Serge Lesimple, Président du Cisme : "*C'est un **signal fort**, à la hauteur du contexte de transformation du secteur de la santé au travail. Une identité qui fait résonner de façon plus pertinente les messages clés de la prévention en santé au travail. Présanse a vocation à représenter avec clarté et force les SSTI qui font vivre ce réseau avec l'implication et l'expertise de leurs 16 000 collaborateurs*".

*Voir <http://modernisationsanteautravail.fr/>



Parution

La Santé au travail dans les TPE et PME - Edition juin 2017

Cette brochure, mise à jour en juin 2017 et spécialement rédigée pour les Chefs d'entreprise des TPE et PME, les renseignera sur :

- leurs obligations dans le domaine de la Santé au travail,
- leur partenaire : le Service de santé au travail interentreprises,
- les risques professionnels à prévenir,

- le suivi de l'état de santé de leurs salariés à mettre en œuvre.

Possibilité de repiquage du logo de votre Service sur la couverture de la brochure, à partir de 1 000 exemplaires.

Editions **DOC/S**
www.editions-docis.com

Chefs d'entreprise TPE - PME

La Santé au travail dans les TPE et PME



Vous venez d'embaucher votre premier salarié ? Découvrez les enjeux de la Santé au Travail.

Editions DOC/S
Edition 2017